

LE PARCOURS DE SOINS DES PATIENTS ATTEINTS DE MALADIES CHRONIQUES TELLES QUE LA BPCO ET L'INSUFFISANCE CARDIAQUE

L'insuffisance cardiaque (IC) et la Broncho-Pneumopathie-Chronique Obstructive (BPCO) sont **des enjeux de santé publique majeurs** tant au niveau international qu'au niveau national. Diagnostiquées **tardivement**, elles peuvent entraîner des **complications** et parfois des **séquelles irréversibles**. L'État français a décidé de mettre l'accent sur la **prise en charge** et le **suivi** de ces maladies en créant des programmes de retour à domicile (**PRADO**) afin de **prévenir les récives**.



L'objectif global de cette formation est **d'améliorer la prise en charge du patient** atteint d'insuffisance cardiaque ou de BPCO par la mise en œuvre d'actions permettant d'améliorer la **communication** entre tous les acteurs et la **coordination** entre les professionnels de santé, notamment grâce au dispositif PRADO de l'assurance maladie, qui concerne en particulier les infirmiers.

Les infirmiers en exercice libéral sont en première ligne pour assurer la **prévention** et **l'accompagnement** de ces patients, en **collaboration** avec le médecin traitant et le pneumologue ou le cardiologue. Il convient donc qu'ils soient formés à la **spécificité de ces pathologies**, de leur suivi et des signes de décompensation, ainsi qu'à la **coordination** et aux programmes mis en place dans notre système de santé.



Mode

Non-présentiel



Durée

7 heures en non présentiel



Financement

ANDPC*

Financement
personnel



**sous réserve d'agrément par l'ANDPC*

Indemnisation réglée à l'infirmier par DPC :
E-Learning (7h00) - 236.32€